



RÉSIDENCE  
**Le Bois Fleuri**  
ACCOMPAGNER ET HÉBERGER

**LIVRET D'ACCUEIL**



**Bienvenue !**

## PRESENTATION DE LA RESIDENCE



Située dans le bourg de Nort-sur-Erdre, la Résidence le Bois Fleuri offre un cadre accueillant et calme. C'est un établissement public autonome qui regroupe :

- Un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) accueillant 87 résidents (+ de 60 ans) pour un séjour temporaire ou permanent.
- Un service d'accueil de jour avec 6 places par jour.
- Un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) de 32 places.

Pour toutes questions relatives aux formalités de votre admission, vous pouvez joindre:

**Mme Georgiane CHAMPAIN LEPRETRE**

**Mme Emmanuelle ROUBERTOU**

**Mme Sylviane GOUSSAKA**

L'équipe de direction de la résidence est également à votre disposition :

**Mme Julie FOIRET**  
Directrice

**Dr Marielle JOCHUM**  
Médecin coordonnateur

**Mme Sophie-Anne PENNOU**  
Cadre de santé

**Mme Delphine PENNACCHIO**  
Psychologue



## VOTRE LOGEMENT

Votre espace privatif est composé d'une chambre et d'une salle de bain. Les logements répondent aux normes PMR et de sécurité en vigueur (sol antidérapant, douche de plain-pied, WC surélevé, bouton d'appel) et sont dotés d'un lit médicalisé, d'une table de chevet, d'un adaptable et d'une sonnette vous reliant au personnel de soins 24h/24.

Afin de recréer un univers familial, vous êtes invité à personnaliser et à aménager (meubles, cadres, photos...) le logement à votre convenance.

L'entretien du logement et des parties communes de l'établissement est assuré par une équipe hôtelière.



### UNITE PROTEGEE

La résidence comprend également un secteur dédié pour accueillir les personnes souffrant d'une pathologie neurodégénérative et présentant des troubles cognitifs ou psycho-comportementaux. Cette unité sécurisée (accompagnement, équipement, digicode, ...) qui se situe au rez-de-chaussée de l'établissement dispose de 18 logements avec salle d'eau privative, d'une pièce de vie avec cuisine thérapeutique et d'un jardin clos.

Les résidents y sont accueillis après avis de l'équipe médicale et paramédicale.

La résidence est habilitée à l'aide sociale départementale. Les résidents peuvent bénéficier de l'allocation au logement.



## RESTAURATION

Tous les repas sont préparés et cuisinés sur place par l'équipe de cuisiniers. Une commission des menus se déroule tous les 4 mois afin de recueillir vos avis et vos suggestions.

Les repas sont servis en salle à manger au rez-de-chaussée (l'Esplanade), en salles à manger d'étage ou en chambre si l'état de santé du résident le justifie.

Ils sont servis aux horaires suivants:

Petit déjeuner : entre 8h00 et 9h00

Déjeuner : à partir de 12h00

Goûter : entre 15h00 et 16h00

Dîner : 19h00 en salle à manger,

18h00 en étage

Collation : possible la nuit



## VISITES ET SORTIES

Les résidents peuvent s'absenter (pour un repas, une journée ou un séjour). Il est simplement demandé de prévenir un membre du personnel.

Les visiteurs sont les bienvenus, ils peuvent participer à la vie de l'établissement.

Les visites sont cependant conseillées en dehors des horaires de repas et l'après-midi afin de préserver l'intimité des résidents.



## SECURITE ET MAINTENANCE

Les résidents disposent d'une sonnette reliée aux téléphones des professionnels 24/24h dans leur logement et leur salle d'eau.

Une équipe de maintenance assure la sécurité et l'entretien des bâtiments de la résidence.

## VIE QUOTIDIENNE

### COIFFURE ET ESTHETIQUE



La résidence possède un salon de coiffure. Des esthéticiennes interviennent également à la demande.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une professionnelle intervenant dans la résidence via le service animation.

### LINGE

La résidence fournit le linge plat (draps, serviettes de toilette, de table...). Votre linge personnel doit être marqué à votre nom.

L'entretien du linge est effectué par la résidence.

### TELEPHONE

Une ligne téléphonique vous sera attribuée sur demande. Les équipements ne sont pas fournis. La facturation du service (abonnement et communications) est établie par la résidence et sera portée sur les factures.

### COURRIER

Une boîte aux lettres située à l'accueil, vous permet d'envoyer du courrier. Les journaux sont distribués le matin en même temps que le courrier reçu.



### CULTE

Les résidents sont libres de pratiquer le culte de leur choix. Une messe est actuellement organisée tous les 15 jours. Selon la volonté du résident, un accompagnement par un membre du culte peut avoir lieu lors de la fin de vie.

## L'ANIMATION ET LA VIE SOCIALE

### DE L'ANIMATION COLLECTIVE...

Le service animation vous propose des activités régulières et variées selon un planning hebdomadaire. Les activités collectives se déroulent majoritairement à l'Esplanade et dans les salons d'étage :

- Activités ludiques, sociales, cognitives ou artistiques
- Loto
- Chorale
- Activités physiques (Siel Bleu)
- Activités intergénérationnelles
- Spectacles et concerts
- Lecture avec la bibliothèque de Nort-sur-Erdre
- Sorties en extérieur (pique-nique, balade...)
- Semaines à thème

Et encore plein d'autres activités !

### ... À L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL !

Dans le cadre du projet personnalisé du résident, des activités individuelles sont également proposées. Des temps privilégiés de promenade, de bains, d'écoute musicale, d'échanges et de détente sont ainsi organisés afin de vous accompagner au mieux.

### CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale permet l'expression et la participation des résidents et des familles à la vie de l'établissement.

Vous pouvez contacter les représentants des familles à l'adresse mail suivante :

[famillescvsleboisfleuri@gmail.com](mailto:famillescvsleboisfleuri@gmail.com)

## LES BENEVOLES

L'animatrice coordonne une équipe de bénévoles. Partenaires de la résidence et signataires d'une charte de bénévolat, ils sont formés annuellement et participent activement à la vie de l'établissement.



## LA BOUTIQUE

Un service d'achat de produits de première nécessité est proposé hebdomadairement au sein de la résidence en cas de besoin.

## VOTRE SANTE

Le personnel vous accompagne dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne selon un projet de soins individualisé :

habillage/déshabillage gestion de l'incontinence, toilette, déplacements internes, ...

Votre participation sera recherchée dans l'objectif de rétablir ou de maintenir le plus haut niveau possible d'autonomie.

La Résidence assure une **permanence soignante 24h/24h et 7/7 jours**. Une infirmière est présente tous les jours en journée et deux personnels assurent la sécurité et les soins la nuit.

Vous conservez le **libre choix des intervenants libéraux médicaux et para-médicaux**.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec la **psychologue** de l'établissement, présente les lundis, mardis et jeudis pour échanger.

## VOTRE ACCOMPAGNEMENT

L'équipe de la résidence est composée de la façon suivante:

- Une **médecin coordonnateur**
- Une **psychologue**
- Des **infirmiers**
- Des **aides-soignants (jour et nuit)**
- Des **agents de service hôtelier**
- Des **lingères**
- Une **ergothérapeute**
- Une **animatrice**
- Des **cuisiniers**
- Une **équipe de maintenance**
- Une **équipe administrative**

Après une évaluation de vos attentes et de vos besoins, l'équipe pluridisciplinaire vous accompagne quotidiennement (7/7 jours, 24/24h) avec **bienveillance** et **respect**. Le personnel est régulièrement formé aux bonnes pratiques professionnelles et aux techniques de soins ...).



En complément du plan de soins, dès l'arrivée du résident, un projet personnalisé est initié en fonction des besoins et attentes propres à chacun (parcours de vie, souhaits, niveau d'autonomie...).

# SSIAD



Le service de soins infirmiers à domicile dispose de 27 places pour les personnes âgées et de 5 places pour les personnes handicapées.

Avec une équipe composée d'aides-soignants et d'infirmières coordinatrices, le SSIAD vous assure les soins infirmiers et d'hygiène générale nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne à votre domicile.

Les interventions, réalisées sur prescription médicale, sont prises intégralement en charge par l'organisme de sécurité sociale dont vous dépendez sans avance de frais.

Les aides-soignants effectuent deux tournées par jour (une le matin et une en fin d'après-midi/début de soirée) la semaine comme le week-end.

Le SSIAD intervient sur les communes de :

- HERIC
- CASSON
- NORT/ERDRE
- LES TOUCHES
- PETIT MARS
- SAINT MARS DU DESERT



Dans le cadre du DIVADOM de l'Erdre (dispositifs innovants de vie à domicile), le SSIAD travaille également en partenariat avec de nombreux services tel que les services d'aides à domicile, le centre de soins et les infirmiers à domicile, le CLIC, la MAIA, les médecins... afin de vous proposer des dispositifs innovants pour garantir votre maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.



# LES TARIFS 2024

## Hébergement temporaire ou permanent

Tarif hôtellerie (par jour)		
Tarif chambre (17m <sup>2</sup> )	63.04 €	
Tarif logement (20 à 22 m <sup>2</sup> )	65.28 €	
Tarif studio (30 à 30m <sup>2</sup> )	66.38 € (pour une personne) ou 63.04 € (tarif couple par personne)	
Tarif dépendance (par jour)		
GIR 1-2	22.80 €	Pour les personnes du département du 44, seul le ticket modérateur (GIR 5-6) soit 6.14 € s'applique.
GIR 3-4	14.47 €	
GIR 5-6	6.14 €	

## Prestations de restauration

Déjeuner familles / accompagnants	11.50 €	Hors fériés
Déjeuner personnes âgées commune	7.50 €	Hors week-end et jours fériés

## Accueil de jour

	Tarif	Transport
Accueil de jour non sécurisé	33.83 €	7 €
Accueil de jour sécurisé	40.55 €	Non proposé

